

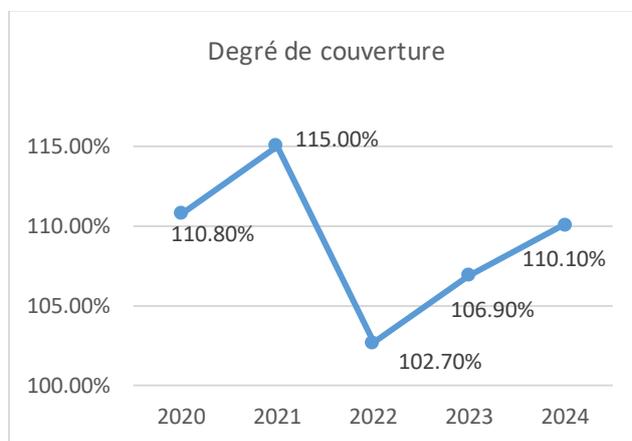
PROMEA CP actualités 01/2025

Chers membres,

Nous avons le plaisir de vous communiquer de nouvelles informations relatives à PROMEA caisse de pension et vous prions de bien vouloir les transmettre à vos collaborateurs et collaboratrices.

Comptes annuels 2024 et degré de couverture au 31.12.2024

Les comptes annuels révisés 2024 de PROMEA caisse de pension sont clôturés avec un excédent de recettes de CHF 56.6 millions. Cet excédent a été intégralement affecté à la réserve de fluctuation de valeur, laquelle s'élève au 31.12.2024 à CHF 162.9 millions. Le degré de couverture au 31.12.2024 a augmenté par rapport à l'exercice précédent, passant de 106.90 % à 110.10 %. Le graphique ci-dessous montre l'évolution du degré de couverture sur les cinq dernières années :



D'autres informations sur les comptes annuels 2024 seront publiées dans le rapport de gestion, qui paraîtra en juin. La version abrégée sera envoyée à toutes les entreprises affiliées. La version intégrale du rapport de gestion ainsi que le rapport dans sa version brève seront publiés sur notre site Internet.

Fortune de placement : de solides résultats en 2024

PROMEA caisse de pension a réalisé en 2024 un rendement positif de +5.89 %, ce qui a permis une amélioration significative du degré de couverture. Ce

sont les actions qui ont fourni la principale contribution. Les actions américaines, qui comptent pour environ 70 % du marché mondial des actions, en ont été le fer de lance.

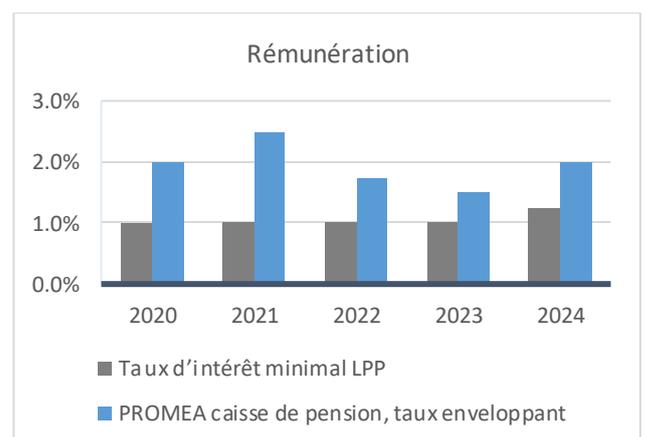
Le rendement du benchmark de la caisse de pension était de 6.62 % en 2024 (soit 0.73 % de plus que celui de la caisse de pension). Pour tenir compte des risques économiques, avec notamment les taux relativement élevés aux États-Unis, et aussi géopolitiques, le Conseil de fondation a préféré appliquer une stratégie de placement défensive (part d'actions au 31.12.2024 : 28.76 %). Il a été de la sorte possible de participer à la quasi-totalité des gains tout en se prémunissant contre la faiblesse des marchés. Sachant que la stratégie de durabilité a joué un rôle positif dans le rendement généré.

Situation financière à la fin avril 2025

Le rendement réalisé sur les placements patrimoniaux de PROMEA caisse de pension s'établit à +0.11 % (benchmark : -0.33 %) et le degré de couverture estimé s'élève à 109.50 %.

Rémunération des avoirs de vieillesse réglementaires et pertes effectives sur les retraites

Les avoirs de vieillesse réglementaires ont été rémunérés à un taux enveloppant de 2.0 % lors de l'exercice sous revue. Cela correspond à un intérêt supplémentaire de 0.75 % par rapport au taux d'intérêt minimal légal selon la LPP. Le graphique ci-dessous vous donne un aperçu des taux d'intérêt appliqués au cours des cinq dernières années :



Vous voudrez bien noter que PROMEA caisse de pension continue de convertir les capitaux vieillesse constitués jusqu'à CHF 600'000 à l'âge de référence à un taux de conversion réglementaire de 6.80 %. Le taux de conversion techniquement correct calculé avec les bases techniques actuelles est cependant de 5.0 %. Pour la caisse de pension, cela engendre à chaque départ à la retraite à l'âge de référence une perte effective sur la retraite d'environ 36 % du capital vieillesse à convertir jusqu'à CHF 600'000. La somme manquante est imputée au compte d'exploitation courant, à hauteur de CHF 12 millions environ au total pour l'exercice sous revue. Le coût de la rémunération des avoires de vieillesse réglementaires à 2 % s'est élevé à environ CHF 18 millions au cours de ladite période.

Adaptation du règlement de prévoyance valable à partir du 1^{er} janvier 2025

L'article 9 du règlement de prévoyance qui traite de l'examen de santé et des réserves a été adapté. Vous trouverez un aperçu détaillé des modifications apportées ainsi que le règlement de prévoyance valable à partir du 1^{er} janvier 2025 sur notre site Internet www.promea.ch > Caisse de pension sous Menu > Règlements.

Numérisation

Dans l'optique de poursuivre l'optimisation de nos processus, et par là même la réduction des frais administratifs, nous nous permettons de vous rappeler que PROMEA caisse de pension propose un portail des assurés. Ce portail offre la possibilité aux personnes assurées de planifier leur prévoyance professionnelle de manière numérique, et ce à tout moment et en tout lieu. Nous continuerons à développer le portail des assurés dans le futur. Les personnes assurées peuvent s'enregistrer sur notre site Internet www.promea.ch, sous Portail des assurés LPP.

Nous vous remercions pour l'excellente collaboration et vous souhaitons, ainsi qu'à vos collaborateurs et collaboratrices, un agréable printemps avec beaucoup de succès.

Meilleures salutations

PROMEA caisse de pension

Le Conseil de fondation et la Direction

PROMEA est à vos côtés en tant que partenaire professionnel pour toutes vos demandes dans le domaine des assurances sociales.

PROMEA assurances sociales
Baslerstrasse 60 | 8048 Zurich
Tel. 044 738 53 79
info@promea.ch, www.promea.ch